Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8370816
Centre d'intérêt: 650

Gagné, Yvon.

Rapport d'analyse du Répertoire des projets de recherche en éducation 1980-81 / Yvon Gagné. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Service de la recherche, 1981.
37, [10] f. : 5 graph. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Recherche en éducation *Projet de recherche *Projet d'expérimentation *Projet éducatif *Subvention gouvernementale

Suite à la publication du ##Répertoire des projets de recherche en éducation##, le volume présente l'analyse des projets de recherche en cours de réalisation en 1980-1981. Cette étude a pour objectif de tracer le portrait de la situation de la recherche en éducation financée par le ministère de l'Education. Parmi les points abordés, mentionnons: le nombre de projets répertoriés, les sources de ficancement, les objets de la recherche, les types de personnes concernés par ces recherches, les niveaux scolaires visés, les montants accordés, les types de recherches, les modalités de réalisation et la durée des projets.

Des 343 projets inventoriés, 50 (15%) sont réalisés par le personnel du Ministère alors que 274 (79%) sont réalisés dans les réseaux grâce aux programmes de subventions à la recherche. Au total, 70% des projets de recherche ont pour objet la pédagogie, c'est-à-dire tout ce qui touche l'enseignement et les méthodes d'apprentissage. Un peu plus de la moitié des projets concernent les niveaux d'enseignement primaire et secondaire. Enfin, chaque projet subventionné reçoit en moyenne 20978$.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8270787
Auteur de l'analyse: ar

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service de la recherche

E D U Q 8370816

RAPPORT D'ANALYSE DU REPERTOIRE DES PROJETS DE RECHERCHE EN EDUCATION 1980-81

Juin 1981

Yvon Gagné

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	1
- le domaine traité	1
- les limites de l'analyse	2
- la procédure suivie	3
L'ANALYSE	4
- Le nombre de projets répertoriés	4
- Les sources de financement de la recherche au Ministère	5
- Les objets de la recherche	10
- Les agents de l'éducation	15
- Les niveaux scolaires	18
- Le financement de la recherche	22
- Les types de recherches, les modalités de réalisation et la durée des projets	26
SYNTHESE	33
Liste des tableaux	36
Liste des figures	37
ANNEXE 1: Quelques tableaux complémentaires	
ANNEXE 2: La recherche en éducation: cadre de référence	
ANNEXE 3: Inventaire des activités de recherche en éducation: le formulaire	

INTRODUCTION

A la suite de la publication du second Répertoire des projets de recherche en éducation, nous présentons l'analyse des projets de recherche qui étaient en cours durant l'année 1980-81.

Cette analyse a pour objectif de tracer le portrait de la situation de la recherche en éducation financée par le MEQ. On veut répondre à la question suivante: qui fait quoi en matière de recherche au ministère et dans les réseaux.

Cette opération s'inscrit également dans le processus normal de gestion d'une activité considérée comme de plus en plus importante de nos jours. A long terme, on peut penser que cette information tirée de l'analyse pourra éclairer ceux qui gèrent des programmes de recherche au ministère.

L'analyse n'a pas pour objet de porter un jugement sur le choix des thèmes ou sur la façon dont les ressources sont employées. Il ne s'agit que de préciser les faits tels qu'ils se présentent.

- Le domaine traité

La définition de la recherche que l'on s'est donnée a fait l'objet d'un consensus de la part des unités de recherche du ministère. Ses modalités ont fait l'objet d'un document que l'on retrouve en annexe 2 et qui a pour titre "La recherche en éducation: cadre de référence".

C'est à partir de ce texte de base que différentes unités du ministère et les conseils nous ont fait parvenir pour l'année 1980-1981 une description des projets qu'elles réalisaient ou faisaient réaliser soit par subvention, soit par contrat. Les formulaires utilisés à cet effet sont conformes à l'annexe 3 et nous sont parvenus de juin à novembre 1980. Au total, on compte 343 projets qui figurent dans le Répertoire des projets de recherche en éducation, édition 1980-81 et dans une annexe où étaient consignés les projets réalisés pour usage interne. On peut affirmer qu'il y a de moins en moins de projets de recherche financés par le ministère qui échappent à l'inventaire.

On ne peut, pour le moment, connaître les projets de recherche dont le financement relève des centres de recherche ou des établissements d'enseignement. Lorsque notre collecte d'informations aura été élargie pour couvrir ce secteur, il sera alors possible de tracer un portrait plus global de la recherche en éducation au Québec.

- Les limites de l'analyse

Malgré le désir de tracer le portrait le plus fidèle possible de la situation de la recherche en éducation financée par le ministère, on se heurte tout de même à certaines contraintes.

D'abord, l'analyse porte sur des projets de recherche et non sur des recherches déjà réalisées. Ce sont, en fait, des intentions de recherche qui parfois, au cours de l'année, peuvent être modifiées; l'orientation, l'ampleur et la durée des projets peuvent changer et dans certains cas, des projets de recherche peuvent être abandonnés en cours de route.

L'information qui nous est fournie n'est pas toujours complète. L'évaluation de la durée des projets est parfois approximative. Les descriptions de la problématique et des objectifs ne fournissent pas toujours de données précises, ce qui cause des difficultés lors de la classification des projets. On obtient, dans certains cas, des projets que l'on doit classer dans la catégorie "autre".

Une troisième contrainte a trait à la comparaison des résultats de cette analyse avec ceux de l'an dernier. Il y eut, au cours de la dernière année, certaines modifications apportées au formulaire qui rendent parfois difficile la comparaison avec l'analyse précédente. A titre d'exemple, soulignons que les variables traitant de l'objet de la recherche et de l'agent de l'éducation visé par le projet ont été reformulées cette année. La question des ressources humaines affectées aux projets a été retirée du formulaire parce qu'il était difficile d'en tirer des conclusions. Malgré ces changements, l'analyse actuelle prend en considération les résultats de l'analyse de l'an dernier lorsque cela est possible.

Enfin, lors d'une analyse, les petits ensembles sont souvent négligés face à l'importance que peuvent prendre les grosses unités de recherche ou les thèmes majeurs qui sont plus souvent retenus. Nous essayons, dans la mesure du possible, de traiter équitablement ces petits ensembles qui font partie eux aussi du portrait que l'on désire tracer.

- <u>La procédure suivie</u>

L'analyse s'est déroulée selon une démarche qu'il convient de rappeler rapidement.

D'abord, chaque projet a été examiné de près selon une grille déterminée au départ. Ainsi, il a fallu préciser, pour certains des éléments considérés, parfois un ordre de grandeur, parfois des limites supérieures ou inférieures, ou encore on a fait des regroupements de thèmes généraux ou d'organismes. Tel est le cas des questions portant sur la durée, les coûts, les organismes responsables de la réalisation et le contenu des projets.

Lorsque le classement fut complété, chacun des éléments a été codifié. La Direction de l'informatique du ministère a assuré le traitement des données.

L'ANALYSE

- Le nombre de projets répertoriés

On dénombre, pour 1980-81, trois cent quarante-trois projets, soit une sugmentation de 63 projets (22.5%) par rapport à l'année précédente. Cette hausse peut s'expliquer en partie par le fait que la date limite de communication des projets avait été fixée plus tard.

Figure 1

NOMBRE DE PROJETS

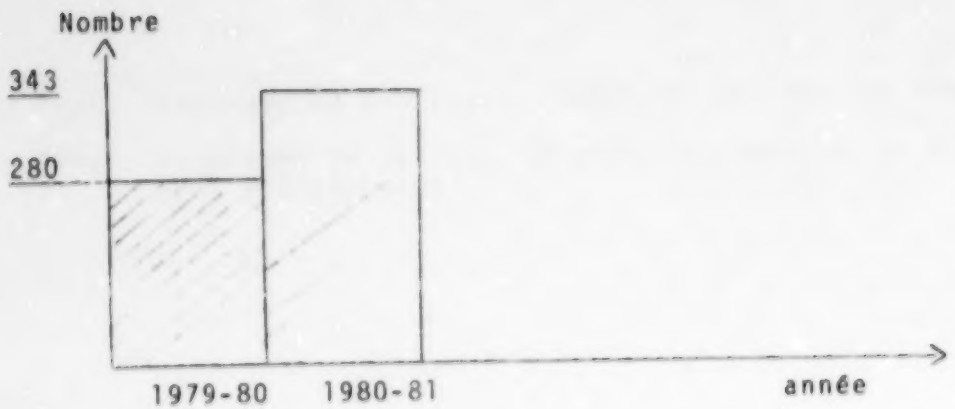

- Les sources de financement de la recherche au ministère

La plupart des unités de recherche qui ont présenté des projets l'an dernier apparaissent de nouveau dans le répertoire 1980-81. Le tableau 1 de la page suivante dresse une liste de ces unités administratives et indique également le nombre de projets qu'elles ont fait inscrire au répertoire.

Nous analysons les projets de chacune des unités administratives en commençant par celles qui ont le plus grand nombre de projets.

Le Service général de la formation du personnel de l'enseignement compte 90 projets réunis sous 2 volets: le PPMF et le PPMEP[1]. On remarque que ces projets sont tous subventionnés, qu'ils sont de type développement expérimental et qu'ils durent habituellement un an. Ils concernent surtout le niveau primaire et secondaire. Si l'on considère plus particulièrement les 61 projets du PPMF, on voit qu'ils se répartissent dans toutes les universités, en étant cependant plus nombreux à l'Université de Montréal et l'Université Laval; ils traitent d'abord des modèles et pratiques pédagogiques des enseignants et tous concernent soit les clientèles scolaires soit les enseignants.

---

1) PPMF: Programme de perfectionnement des maîtres en français.

PPMEP: Programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel

Tableau 1

LES UNITES ADMINISTRATIVES DU MEQ ET LES CONSEILS RESPONSABLES DU FINANCEMENT

	1980-81	1979-80
. Service de recherche et expérimentation pédagogique de la DGDP (SREP)	45	57
. Direction du matériel didactique de la DGDP (DMD)	3	-
. Direction générale des réseaux (DGR)	1	9
. Service d'analyse et de développement de la DGA (SAD)	1	2
. Service de la recherche et du développement de la DGEC (SRD)	6	5
. Service des programmes de la DGEC (SP)	39	21
Fonds FCAC	81	75
. Service général de la formation du personnel de l'enseignement de la DGES		
- Programme PPMF	61	21
- Programme PPMEP	29	3
. Direction des études économiques et démographiques (DEED)	23	21
. Direction des politiques et plans (DPP)	10	13
. Service de la recherche du secteur de la planification (SR)	5	8
. Service du développement de la technologie éducative du SGME (SDTE)	12	8
. Service de la recherche et développement de la DGEA (SRD)	24	29
. Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	2	4
. Conseil des universités (CU)	1	-
. Service des prêts et bourses (SPB)	-	1
. Service des études et développement de la DGES (SED)	-	3
	343	280

On dénombre 81 projets du Fonds FCAC. Tous ces projets, considérés comme de la recherche au sens strict, sont subventionnés. Près de la moitié des projets traitent du développement personnel des étudiants et de l'apprentissage. Ils sont réalisés dans toutes les universités mais principalement à l'Université de Montréal (20), à McGill (14) et à Laval (12). Ils touchent surtout les clientèles et le personnel enseignant. Près de la moitié des projets concernent le primaire et le secondaire.

Le Service de recherche et expérimentation pédagogique de la DGDP subventionne 45 projets réalisés dans des Commissions scolaires. On a dénombré 38 commissions scolaires ayant reçu des subventions de ce service de recherche. Les projets traitent surtout du développement personnel des étudiants et de l'apprentissage et des modèles et pratiques pédagogiques des enseignants. Ces recherches sont orientées presque en totalité vers les clientèles et le personnel enseignant.

Le Service des programmes de la DGEC subventionne 39 projets dans les collèges. Ce sont des projets de type développement expérimental et des études et analyses. Ils ne durent pas plus de 2 ans, portent sur les modèles et pratiques pédagogiques des enseignants, le développement personnel des étudiants et l'apprentissage. Ils touchent le personnel enseignant et les clientèles.

Le Service de la recherche et développement de la DGEA finance 24 projets de type études et analyses. Ils sont exécutés aussi bien "à l'interne" que par le moyen de subventions et durent en moyenne 1 an. Ils concernent évidemment les adultes et on y étudie les caractéristiques et les aspirations de ces clientèles

ainsi que l'organisation scolaire. La recherche subventionnée est réalisée en grande partie dans les Commissions scolaires.

La Direction des études économiques et démographiques réalise le plus de projets à l'intérieur du Ministère, soit 23. A lui seul, le Service des études démographiques en réalise 21. Ces travaux de la Direction sont de type études et analyses et durent au plus un an. Ils traitent principalement des clientèles scolaires et concernent tous les niveaux scolaires.

Le Service du développement de la technologie éducative du SGME réalise 12 projets, tous "à l'interne". Ce sont des travaux de type études et analyses et de développement expérimental. Ces projets durent en moyenne 2 années et traitent d'abord des caractéristiques et des aspirations des agents de l'éducation.

La Direction des Politiques et plans est responsable de 10 projets dont 6 sont réalisés à l'interne. Ce sont des travaux du type études et analyses qui durent en moyenne 1 an. Ils touchent les clientèles scolaires et traitent principalement du cheminement scolaire des étudiants.

Le Service de la recherche et du développement de la DGEC subventionne 6 projets de type études et analyses qui ont une durée approximative d'une année. Ces projets traitent d'objets variés et sont réalisés dans les cégeps.

Le Service de la recherche du secteur de la planification réalise 5 projets qui touchent les clientèles et le personnel enseignant. Quatre de ces projets concernent le niveau primaire et secondaire.

La Direction du matériel didactique de la DGDP réalise "à l'interne" 3 recherches. Ces projets traitent de matériel didactique et des moyens d'enseignement pour les niveaux primaire et secondaire.

Le Conseil supérieur de l'éducation réalise deux projets de recherche traitant d'organisation scolaire. La Direction générale des réseaux, de même que le Service d'analyse et de développement fournissent chacun un projet du type étude et analyse, d'une durée moyenne d'un an et portant sur le niveau primaire et secondaire.

Enfin, le Conseil des Universités réalise un projet, de type études et analyses, qui touche les caractéristiques et les aspirations des agents de l'éducation.

Il faut retenir, à la suite de ces données, que quatre unités sont responsables de 75% de toute la recherche qui a été répertoriée au cours de la dernière année.

- Les objets de la recherche

Les objets de la recherche ont été classés en 10 catégories. Ceux qui reviennent le plus souvent sont le développement personnel des étudiants et l'apprentissage, et les modèles et pratiques pédagogiques des enseignants. Ces deux objets comptent pour plus de la moitié des projets répertoriés.

Figure 2

LES OBJETS DE LA RECHERCHE

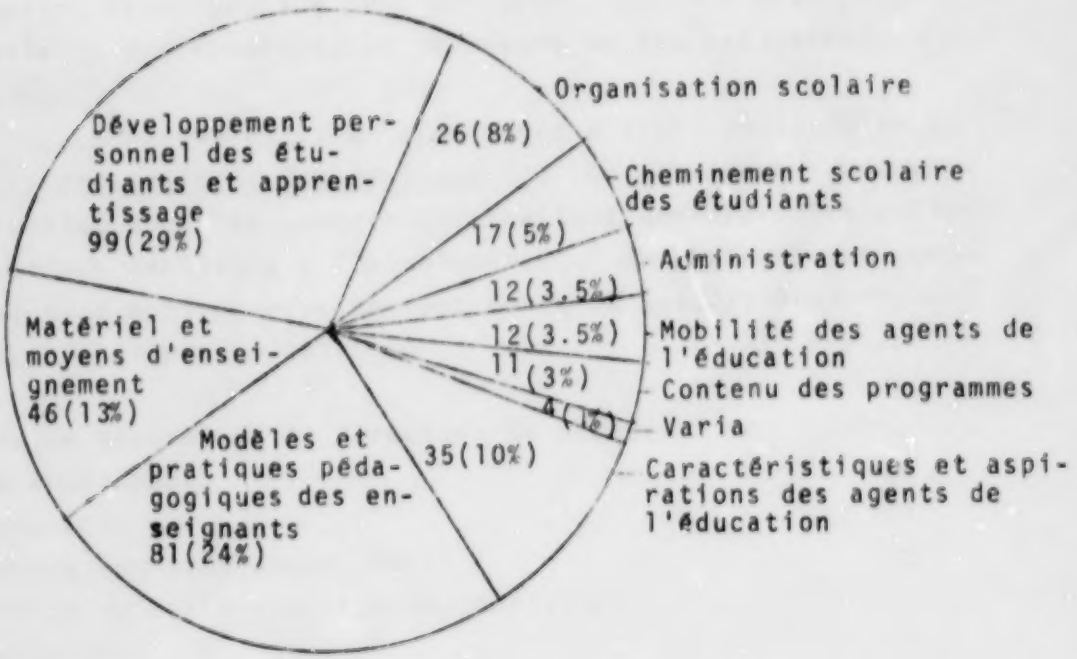

1980-81 N: 343

Les projets relatifs au développement personnel des étudiants et à l'apprentissage ont trait à la connaissance, aux attitudes et aux habiletés des étudiants. Une recherche sur l'acquisition d'une langue seconde est classée dans cette catégorie. On remarque que, des 99 projets répertoriés, 97 sont réalisés à l'extérieur du ministère. La moitié des projets du Fonds FCAC ont trait au développement personnel des étudiants. Nous retrouvons pratiquement la même situation au Service de recherche et développement de la DGDP, alors que 20 de leurs projets touchent ce sujet. Cinquante-huit projets concernent le niveau primaire et secondaire et près de la moitié de l'ensemble est considérée comme de la recherche au sens strict. Parmi tous ces projets, signalons que près des deux tiers ont pour objet les habiletés des étudiants et la mesure de ces habiletés.

Le second objet en importance a trait aux modèles et pratiques pédagogiques des enseignants. On considère, dans cette catégorie, tous les projets qui traitent des approches pédagogiques et des habiletés à l'enseignement. On y dénombre 81 projets qui sont presque tous subventionnés et qui proviennent surtout des organismes suivants:

- Service général de la formation du personnel de l'enseignement 30
- Fonds FCAC 18
- Service des programmes (DGEC) 16
- Service de recherche et expérimentation pédagogique 13

Près de la moitié des projets du Service des programmes de la DGEC concernent cet objet de recherche. Signalons également que 46 projets sont de type développement expérimental et que 49 ont, comme niveau d'étude, l'enseignement primaire et secondaire.

Les projets qui ont trait à la création, à la production et à l'expérimentation de matériel scolaire ou à la mise sur pied de centres de documentation entrent dans la catégorie "matériel et moyens d'enseignement". On en relève 46. C'est le Service général de la formation du personnel de l'enseignement qui fournit la moitié des projets de cette catégorie. Ces recherches sont davantage de type développement expérimental. C'est le personnel enseignant qui profite de ces travaux et le niveau primaire et secondaire est privilégié.

La catégorie "caractéristiques et aspirations des agents de l'éducation" regroupe les projets qui ont pour objet les besoins, les attentes, les valeurs et les motivations des agents de l'éducation. L'étude sur les caractéristiques des enseignants entre dans cette catégorie. On y dénombre 35 projets. On remarque que les agents étudiés sont d'abord les clientèles avec 19 projets et, ensuite les enseignants. Onze projets touchent les clientèles adultes. C'est le Service de recherche et développement de la DGEA qui fait le plus de travaux sur cet objet de recherche avec 7 projets.

On a regroupé sous la catégorie "organisation scolaire", tous les projets portant sur le projet éducatif, le régime pédagogique et le système d'éducation en général. On observe 26 projets dans cette catégorie dont 7 concernent les adultes. Près des deux tiers des projets traitent spécifiquement du système de l'éducation en général et un seul touche le régime pédagogique.

Le cheminement scolaire des étudiants comprend les projets qui ont trait à la fréquentation, aux abandons et aux échecs scolaires. Il regroupe également les projets qui traitent de l'adéquation école-travail. Dix sept projets entrent dans cette catégorie. Cinq des projets de la Direction des politiques et plans (qui en réalise 10) concernent le cheminement scolaire. Un peu plus de la moitié des projets ont pour niveau d'étude l'enseignement secondaire. Des 8 projets consacrés à l'adéquation école-travail, 4 proviennent du Service général de la formation du personnel de l'enseignement et 3 de la Direction des politiques et plans.

Les projets relatifs à l'administration ont trait à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. On remarque 12 projets qui sont réalisés en grande partie "à l'interne". La moitié le sont par le Direction des études économiques et démographiques. Ces travaux sont surtout de type études et analyses et 4 de ces projets touchent spécifiquement le niveau collégial. C'est l'aspect gestion financière qui retient le plus l'attention des chercheurs avec 9 projets sur 12.

On classe, dans la catégorie "mobilité des agents de l'éducation", les projets qui se rapportent aux mouvements, aux migrations des clientèles et du personnel enseignant. L'étude des migrations interrégionales entre le secondaire et le collégial entre dans cette catégorie qui regroupe 12 projets tous réalisés "à l'interne". La Direction des études économiques et démographiques réalise 11 de ces projets.

Les projets qui traitent des programmes entrent dans la catégorie "contenu". On trouve 11 projets dans cette catégorie. Six sont subventionnés et touchent également le niveau primaire et secondaire.

Le tableau 2 identifie les objets de la recherche et l'unité administrative qui en a la responsabilité.

Tableau 2

LES OBJETS DE LA RECHERCHE ET LES UNITES ADMINISTRATIVES RESPONSABLES DE LA REALISATION DES PROJETS

Objets de la recherche / Unités adm.	Préscolaire et primaire				Post secondaire							Planification		Inter-réseaux			Total	
	SREP	DMD	DGR	DGA	SRD	SP	FCAC	PPMF	PPMEP	DEED	DPP	SR	SDTE	SRD	CSE	CU	N	%
Caractéristiques et aspir. des agt					1		5	2	7	2	2	1	5	9		1	35	10
Mobilité des agents										11				1			12	3
Cheminement scolaire	2					1	1		4	4	5						17	5
Développement prs et apprentissage	20				1	14	40	16	2			2		4			99	29
Contenu des programmes	3				2		2	3						1			11	3
Modèles et pratiques pédagogiques	13					16	18	24	6			1	2	1			81	24
Matériel et moyens d'enseign.	4	3				6	6	15	8				3	1			46	14
Organisation scolaire	3		1			1	6	1	1		3	1		7	2		26	8
Administration				1	2		1			6			2				12	3
Varia						1	2		1								4	1
TOTAL N	45	3	1	1	6	39	81	61	29	23	10	5	12	24	2	1	343	
TOTAL %	13	1	.3	.3	2	11	23	18	8	7	3	2	3	7	1	.3		100

- Les agents de l'éducation

On entend, par agents de l'éducation, ceux qui sont les premiers concernés par le projet de recherche. Si l'on observe la figure 3, on peut voir que près de la moitié des projets concernent les clientèles scolaires et un peu plus du tiers touchent le personnel enseignant. Au total, ces deux catégories d'agents font l'objet de 87% des projets répertoriés.

Figure 3
LES AGENTS DE L'EDUCATION

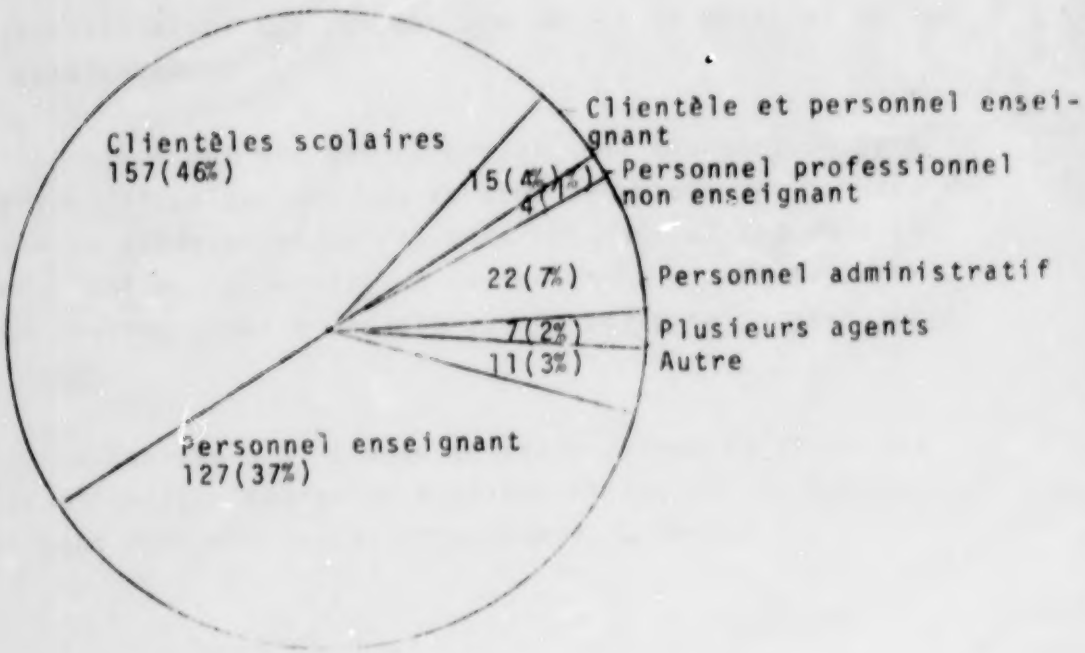

1980-81 N: 343

Les projets qui touchent les clientèles proviennent du Fonds FCAC, du Service général de la formation du personnel de l'enseignement et du Service de recherche et expérimentation pédagogique (DGDP). Ils traitent, avant tout, du développement personnel de l'étudiant et de l'apprentissage. Un peu plus de la moitié des projets touchent le niveau primaire et secondaire et 20% d'entre eux concernent le niveau collégial.

Les recherches qui concernent le personnel enseignant sont presque toutes subventionnées. Elles proviennent notamment du Service général de la formation du personnel de l'enseignement. Ces projets touchent, en majorité, le niveau primaire et secondaire. Près des 2/3 traitent des modèles et pratiques pédagogiques des enseignants, alors que 22% ont pour objet le matériel et les moyens d'enseignement.

Pour ce qui est des 22 projets qui touchent le personnel administratif, signalons que ce sont davantage des travaux du type études et analyses et qu'ils sont réalisés en majorité "à l'interne". Enfin, le Service de la recherche et développement de la DGEA fournit 3 des 4 projets sur le personnel professionnel non enseignant.

Le tableau 3 à la page suivante dresse la liste des catégories d'agents d'éducation étudiées et les unités administratives qui sont responsables du financement du projet.

Tableau 3

LES CATEGORIES D'AGENT D'EDUCATION ETUDIEES
ET L'ORIGINE DES PROJETS

Agents de l'éducation \ Unité administrative		Préscolaire et primaire				Post secondaire						Planification			Inter-réseaux			Total	
		SREP	DMD	DGR	DGA	SRD	SP	FCAC	- PPMF	- PPMEP	DEED	DPP	SR	SDTE	SRD	SCE	CU	N	%
Clientèles scolaires		23				3	15	46	19	7	14	9	3	6	10	1	1	157	46
Personnel enseignant		15	1				22	21	36	21	3		2	3	3			127	37
Clientèles et pers. enseign.		5				1		2	6	1								15	4
Personnel administratif			1		1	2		4			6			3	5			22	7
Personnel prof. non enseignant		1													3			4	1
Autre							1	6				1			3			11	3
Plusieurs agents		1	1	1			1	2								1		7	2
TOTAL	N	45	3	1	1	6	39	81	61	29	23	10	5	12	24	2	1	343	
	%	13	1	.3	.3	2	11	23	18	8	7	3	2	3	7	1	.3		100

- Les niveaux scolaires

Nous avons voulu connaître, lors de l'analyse des projets, le niveau scolaire qui était visé par la recherche. Dans la plupart des cas, il était possible de déterminer un niveau spécifique touché par le projet. Il est arrivé également dans 76 cas, qu'un même projet concerne deux niveaux scolaires et plus. Dans 12% des cas, il ne nous a pas été possible de savoir de quel niveau scolaire il s'agissait.

Les données fournies dans le tableau 4 montrent que les niveaux scolaires les plus visés sont par ordre d'importance: le secondaire, le primaire et le collégial. L'analyse du répertoire 1979-80 donnait sensiblement les mêmes résultats.

Tableau 4

LE NIVEAU SCOLAIRE ETUDIE PAR LES PROJETS ET LES OBJETS TRAITES

Niveau scolaire / Objets de la recherche	Caractéristiques et aspirations des agents	Mobilité des agents de l'éducation	Cheminement scolaire	Développement personnel des étudiants et app.	Contenu des programmes	Modèles et pratiques pédagogiques des ens.	Matériel et moyens d'enseig.	Organisation scolaire	Administration	Varia	Total N	Total %
Préscolaire				6		1					7	2
Préscolaire et primaire				4	1	1	2				8	2
Primaire	1			16	2	27	9	5			60	18
Primaire et secondaire	2	4		11	1	4	3	1	6		32	9
Secondaire	10		6	18	4	16	12	4		1	71	21
Secondaire et collégial	1	1	3	3				2			10	3
Collégial	4		1	14	2	16	5	2	4	1	49	14
Collégial et universitaire	1		1			1	1				4	1
Universitaire	1		4	2		2	2				11	3
Plus de 2 niveaux	1	3	2	8		1	2	4	1		22	6
Adulte	11	1		4	1	1	4	7			29	9
Non identifié	3	3		13		11	6	1	1	2	40	12
TOTAL N	35	12	17	99	11	81	46	26	12	4	343	
TOTAL %	10	4	5	29	3	24	13	8	3	1		100

Les projets concernant le niveau secondaire proviennent principalement du Service général de la formation du personnel de l'enseignement, du Fonds FCAC et du Service de recherche et d'expérimentation pédagogique (DGDP). On y traite d'abord du développement personnel des étudiants, de l'apprentissage et des modèles et pratiques pédagogiques des enseignants. Les projet touchent, dans 80% des cas, les clientèles et le personnel enseignant.

Le niveau préscolaire et primaire suit de près avec 75 projets. Le Service général du personnel de l'enseignement réalise 42 de ces projets. Comme pour les projets du secondaire, on traite, pour ce niveau, du développement personnel des étudiants et de l'apprentissage et, ensuite, des modèles et pratiques pédagogiques des enseignants.

Les 49 projets de niveau collégial proviennent, en grande partie, du Service de la recherche et du développement de la DGEC. Ils sont subventionnés en grande majorité. Il se fait peu de recherche fondamentale à ce niveau. Les objets traités sont surtout le développemant personnel des étudiants, l'apprentissage et les modèles et pratiques pédagogiques des enseignants. A eux seuls, les clientèles et le personnel enseignant font l'objet de 90% des recherches effectuées dans cette catégorie.

On observe 29 projets à l'éducation des adultes dont 23 sont considérés comme des études et analyses. Près de la moitié sont réalisés "à l'interne"; la plupart proviennent du Service de recherche et développement de la DGEA. Ces recherches ont pour objet principal les caractéristiques et les aspirations des agents de l'éducation. On remarque que, l'an dernier, 41 projets concernant le niveau adulte étaient inscrits au répertoire.

Onze projets touchent le niveau universitaire. Ils concernent, en majorité, les clientèles et le personnel enseignant et traitent de divers objets dont le plus important est le cheminement scolaire des étudiants. Cinq de ces projets sont subventionnés par le Fonds FCAC.

Le tableau suivant indique, pour les projets de chaque niveau scolaire, le nom de l'unité administrative qui en a la responsabilité.

Tableau 5

LE NIVEAU SCOLAIRE ETUDIE ET LES UNITES ADMINISTRATIVES RESPONSABLES DU FINANCEMENT

Niveau scolaire \ Unité administrative	Préscolaire et primaire				Post secondaire							Planification		Inter-réseaux			Total	
	SREP	DMD	DGR	DGA	SRD	SP	FCAC	- PPMF	- PPMEP	DEED	DPP	SR	SDTE	SRD	SCE	CU	N	%
Préscolaire	1						4	2									7	2
Préscolaire et primaire	2						3	3									8	2
Primaire	14		1			1	6	37							1		60	18
Primaire et secondaire	9	1		1			6	3		8		2	2				32	9
Secondaire	14	1				1	16	12	24			2	1				71	21
Secondaire et collégial							3		1	1	5						10	3
Collégial					6	35	1			3	1		2	1			49	14
Collégial et universitaire							2			1			1				4	1
Universitaire							5		2	2	1					1	11	3
Plus de 2 niveaux	1						12	1	1	4	2				1		22	6
Adulte							1				1		4	23			29	9
Non identifié	4	1				2	22	3	1	4		1	2				40	12
Total N	45	3	1	1	6	39	81	61	29	23	10	5	12	24	2	1	343	
Total %	13	1	.3	.3	2	11	24	18	8	7	3	2	3	7	1	.3		100

- Le financement de la recherche

Il est intéressant de connaître les sommes que le ministère consacre à la recherche en termes de subventions ainsi que les montants reçus par les institutions scolaires lorsque le ministère leur accorde des subventions.

En ce qui concerne le nombre de subventions, il y en a 276: dans deux cas, le montant n'est pas indiqué. Le tableau 6 identifie l'origine de ces subventions et la répartition des sommes consacrées à la recherche. On remarque sommairement que 175 projets sur 274 ont des montants inférieurs à 22 500 $, ce qui représente 64% de l'ensemble, et que 10 projets ont reçu des subventions supérieures à 55 000 $. C'est la tranche 10 000 - 12 499 $ qui regroupe le plus de projets, soit 35.

Le montant total des subventions s'élève à 5 706 110 $, soit une moyenne de 20 978.35 $ par projet (on ne compte pas les 2 projets dont le montant des subventions n'est pas indiqué). L'an dernier, 205 projets étaient subventionnés pour un montant de 4 275 000 $ soit 20 850 $ par projet. Il s'agit donc, cette année, d'une augmentation de 0,6 de 1%.

Cependant, compte tenu du taux d'inflation de la dernière année que l'on estime à 12,5 %, on observe en réalité une baisse dans les montants des subventions.

Ainsi, en évaluant les montants avec un dollar stable, chaque projet subventionné l'an dernier se serait élevé cette année en moyenne à 23 456.25$.

Tableau 6

MONTANTS DES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LES UNITES ADMINISTRATIVES DU MINISTERE

Montant $ \ Unités administratives		SREP	SRD	SP	FCAC	- PPMF	- PPMEP	SRD	Total N	Total %
0- 2499		3		2		8			13	5
2500- 4999		5			1	3			9	3
5000- 7499		3		1	8	3	1	2	18	6
7500- 9999		6		1	7	3	3		20	7
10000-12499		3	1		13	7		11	35	13
12500-14999					10	4	3		17	6
15000-17499		4	2		7	4	3		20	7
17500-19999		3	2	1	14	3	1		24	9
20000-22499		4	1	2	3	5	4		19	7
22500-24999		2			5	6			13	5
25000-27499		1		4	5	3			13	5
27500-29999		3		2	2	3			10	4
30000-32499		2		7	2	4	2		17	6
32500-34999		2		2	3	1			8	3
35000-37499		1		4	1	1	2		9	3
37500-39999		1		2		1			4	2
40000-42499		2				2	2		6	2
42500-44999				1					1	.3
45000-47499				1			1		2	.7
47500-49999									-	-
50000-52499				2			1		3	1
52500-54999				1			2		3	1
55000- ♦				6			4		10	4
Total	N	45	6	39	81	61	29	13	274	
	%	16	2	14	30	22	11	5		100

Enfin, après avoir calculé l'écart type, nous en arrivons aux résultats suivants:

dans 60% des cas, la subvention se situe entre 17 254 $ et 24 703 $,

dans 75% des cas, elle se situe entre 11 238 $ et 30 718 $,

dans 85% des cas, elle varie entre 5 608 $ et 35 875 $.

Il y a un rapprochement autour de la moyenne cette année alors que l'an dernier, la dispersion était plus forte.

Nous nous sommes intéressés également aux montants des contrats. Six furent accordés pour un total de 669 000 $ soit, en moyenne, 111 500 $ par contrat.

Nous désirions savoir quelles institutions scolaires obtiennent des subventions ou des contrats du Ministère. Des 343 projets figurant dans l'inventaire, 276 sont réalisés dans les universités, les collèges et les commissions scolaires. Le tableau 7 identifie ces institutions et le montant moyen qu'elles reçoivent par projet.

Tableau 7

INSTITUTIONS SCOLAIRES RESPONSABLES DE LA REALISATION DES PROJETS

Institutions scolaires	Nombre de projets	Montant moyen par projet
. Université du Québec à Montréal	23	22 834 $
. Université du Québec à Trois-Rivières	8	35 478 $
. Université du Québec à Chicoutimi	9	17 923 $
. Université du Québec à Rimouski	3	25 383 $
. Centre d'études universitaires dans l'ouest québécois	12	23 391 $
. INRS-Education	4	46 875 $
. Université Laval	29	19 204 $
. Université de Montréal	41	15 914 $
. Université McGill	14	14 770 $
. Université Concordia	10	18 559 $
. Université de Sherbrooke	18	17 155 $
. CEGEP	48	25 166 $
. Commissions scolaires	57	17 337 $
Total	276	20 367.32 $

Les universités participent à 171 projets; elles sont suivies par les commissions scolaires, avec 57 projets, et par les cégeps, avec 48. De tous ces organismes, c'est l'Université de Montréal qui participe au plus grand nombre de projets avec 41; viennent ensuite l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal.

En ce qui concerne les montants alloués aux institutions, chaque projet reçoit en moyenne 20 367 $. Le niveau universitaire obtient en moyenne 20 030 $ par projet alors que les cégeps se classent au premier rang avec 25 166 $ en moyenne. Les commissions scolaires se voient octroyer 17 337 $ en moyenne par projet.

- Les types de recherches, les modalités de réalisation et la durée des projets

Tous les projets devaient indiquer quels types de recherches sont effectuées, quelle est leur modalité de réalisation et leur durée.

Les activités de recherche ont été classées en trois catégories: la recherche au sens strict qui vise le développement des connaissances selon une méthodologie rigoureuse, les études et analyses qui visent les mêmes buts dans un contexte disciplinaire et méthodologique moins rigoureux et, enfin, le développement expérimental qui permet de traduire en modèles d'application possible les connaissances acquises par la recherche. L'annexe 2 présente le cadre de référence qui a servi à la classification des types de recherche.

Pour l'année 1980-81, la recherche au sens strict cède la place à la recherche de type expérimental. Ce changement provient du fait que, pour cette année, les projets du Service

général de la formation du personnel de l'enseignement sont plus nombreux et ont été versés dans la catégorie développement expérimental.

Des 135 projets du type développement expérimental, 130 sont subventionnés. Ils durent, en moyenne, une année. Les projets traitent davantage des modèles et pratiques pédagogiques des enseignants, du développement personnel des étudiants et de l'apprentissage. Un certain nombre concerne également le matériel

Figure 4

LES TYPES DE RECHERCHES

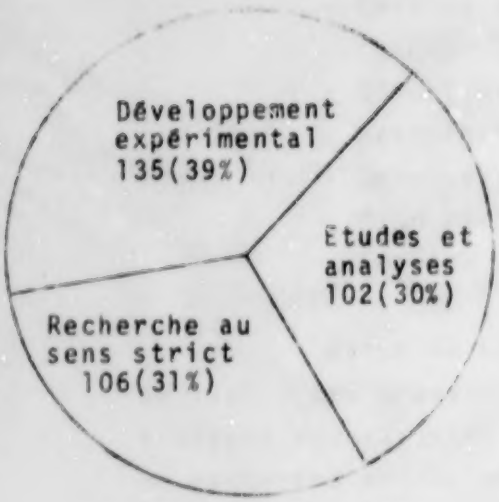

1980-81 N = 343

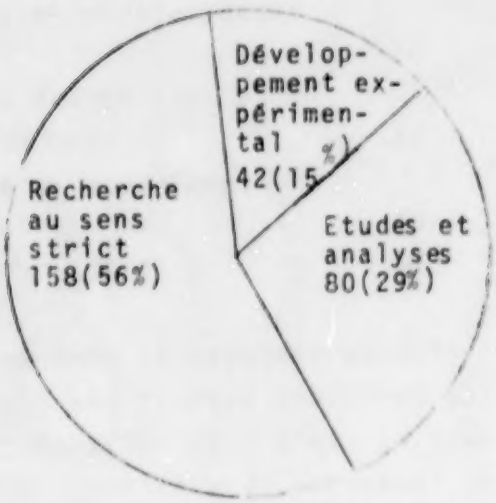

1979-80 N = 280

et les moyens d'enseignement. La presque totalité de ces projets touche les clientèles scolaires et le personnel enseignant. Le niveau primaire et secondaire est privilégié.

La recherche au sens strict (106 projets) est, elle aussi largement subventionnée. C'est le Fonds FCAC qui en est le principal pourvoyeur. On remarque que ces projets s'échelonnent sur une plus longue période. Ce type de recherche est orienté principalement vers le développement personnel des étudiants, l'apprentissage et les modèles et pratiques pédagogiques des enseignants. C'est la clientèle scolaire qui attire le plus l'attention des chercheurs et plus de la moitié des projets touchent les secteurs primaire et secondaire.

On dénombre 102 projets de type études et analyses. Ils proviennent surtout des unités suivantes:

- Service de recherche et développement (DGEA) 20
- Direction des études économiques et démographiques 19
- Service de recherche et expérimentation pédagogique (DGDP) 19
- Service des programmes (DGEC) 17

Aucun de ces projets ne doit se terminer au-delà de 1982. Ces travaux touchent tous les niveaux scolaires et traitent des clientèles scolaires en priorité. C'est ce type de recherche qui accorde le plus d'importance au personnel administratif et au personnel professionnel non enseignant.

Après avoir déterminé les types de recherches, il est intéressant de savoir de quelle façon le projet de recherche est réalisé. Quatre possibilités sont offertes:

- Interne: c'est le cas d'une unité de recherche du ministère qui réalise un projet grâce à son personnel;

- Subvention: dans ce cas, le ministère alloue une aide financière soit à une institution soit à un individu, en vue de réaliser une recherche;

- Contrat: c'est le fait de l'engagement d'un groupe, d'un organisme ou d'un individu qui est chargé de réaliser une recherche;

- Mixte: c'est le cas d'un projet réalisé à la fois "à l'interne et à l'externe".

Pour l'année 1980-81, les projets subventionnés comptent pour 79% du total répertorié, suivis par les projets réalisés "à l'interne" avec 15%. Si l'on compare ces données avec celles de l'année précédente, les projets subventionnés représentaient 73% de l'ensemble et, les projets réalisés à l'interne, 22% du total. La figure 5 illustre la répartition des projets selon leur modalité de réalisation.

Figure 5

LES MODALITES DE REALISATION

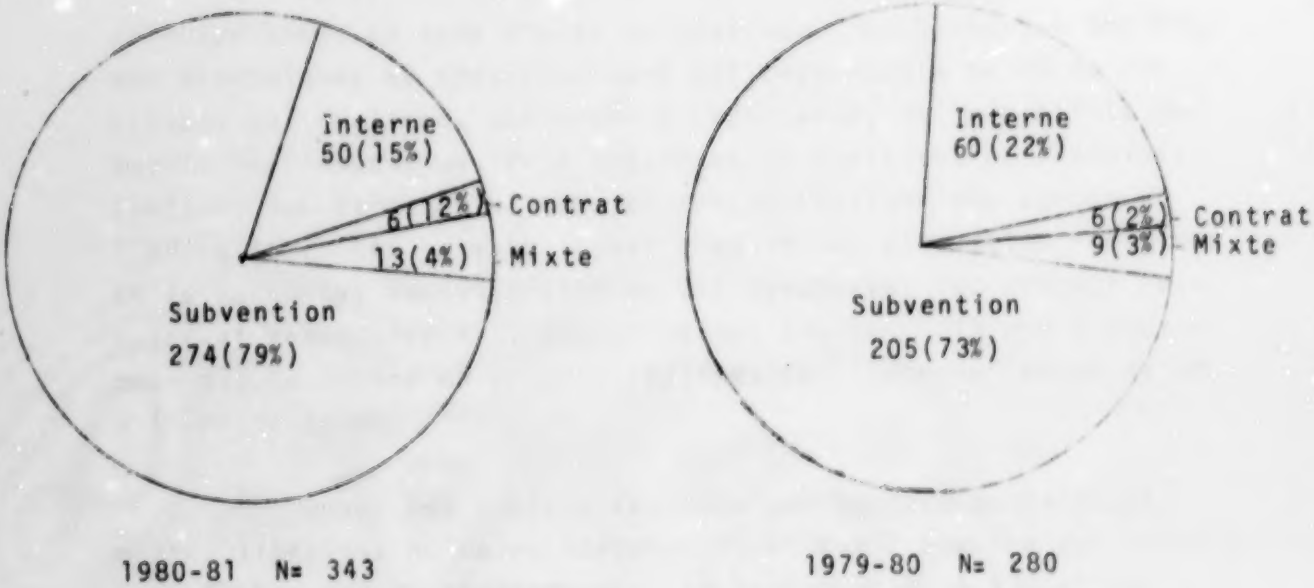

Les projets subventionnés sont financés principalement par les quatre unités administratives suivantes:

- le Service général de la formation du personnel de l'enseignement	90
- le Service de la recherche universitaire (FCAC)	81
- le Service de recherche et expérimentation pédagogique (DGDP)	45
- le Service des programmes (DGEC)	39
	255

Deux cent cinquante-deux de ces projets concernent les clientèles scolaires et le personnel enseignant et 97 ont pour objet de recherche le développement personnel des étudiants et l'apprentissage.

Parmi les 50 projets réalisés "à l'interne", 42 sont principalement du type études et analyses. La Direction des études économiques et démographiques est responsable de 23 de ces projets qui traitent, par ordre d'importance, de la mobilité des agents de l'éducation, de l'organisation scolaire, de l'administration, des caractéristiques et des aspirations des agents de l'éducation. Ces travaux visent d'abord les clientèles scolaires et le personnel administratif et ils concernent les niveaux primaire et secondaire et l'éducation des adultes. Il est à souligner que le nombre de projets réalisés "à l'interne" passe de 60 à 50 cette année.

Quant aux projets réalisés par contrat ou de façon mixte, signalons qu'on en dénombre 19 et que 7 d'entre eux proviennent du Service du développement de la technologie éducative.

Combien de temps consacre-t-on, en moyenne, à chacun des projets de recherche? On a pu vérifier, pour cette variable, que la recherche au sens strict se déroulait sur plusieurs années alors que les travaux du type études et analyses et de développement expérimental ne dépassaient pas souvent une année.

L'observation du tableau 8 nous montre que 213 projets débutent en 1980. De ce nombre, 49 seulement se termineront après l'année 1981. Pour ce qui est des projets qui doivent se terminer en 1981, on en dénombre 209 dont 61 ont débuté avant 1980. On peut déduire de ces données qu'environ 75% des projets se réalisent dans le délai d'un an.

Tableau 8

ANNEE DE DEBUT ET DE FIN DU PROJET

Début \ Fin	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	- (2)	Total N	Total %
(1) 72 à 77	1	13	9	3	1	-	-	2	29	8.5
1978	3	14	9	1	2	-	-	-	29	8.5
1979	13	34	11	6	2	-	-	-	66	19.2
1980	20	144	21	22	2	2	1	1	213	62.1
1981	-	4	1	1	-	-	-	-	6	1.7
TOTAL N	37	209	51	33	7	2	1	3	343	-
TOTAL %	11	61	15	9	2	.7	.3	1		100

(1) Le projet débute avant 1978 ou n'a pas de date de début indiquée sur le formulaire.

(2) Le projet se termine après 1986 ou n'a pas de date de fin indiquée sur le formulaire.

SYNTHESE DES RESULTATS

Que peut-on retenir à la suite de l'analyse 1980-81? observe quelques grands traits qui caractérisent la recherche dont le ministère de l'Education a la responsabilité.

- Quinze unités administratives sont responsables du financement de 343 projets de recherche. Ces unités proviennent de tous les secteurs administratifs du ministère. Malgré la multiplicité des services de recherche, on remarque cependant que le nombre des projets est beaucoup plus élevé dans certains d'entre eux. Ainsi, 50% de la recherche provient du Service général de la formation du personnel de l'enseignement et du Fonds FCAC.

  Soixante-et-quinze pour cent de toute la production provient des deux unités mentionnées auparavant, du Service de recherche et expérimentation pédagogique de la DGDP et du Service des programmes de la DGEC.

  Ces unités de recherche subventionnent tous les projets dont elles ont la responsabilité. Si l'on considère la recherche effectuée à l'intérieur du ministère, c'est la Direction des études économiques et démographiques qui fournit le plus grand nombre de projets au Répertoire.

- Environ 66% des projets ont pour objet de recherche la pédagogie.

  La répartition des objets est la suivante: 29% ont trait au développement personnel des étudiants et à l'apprentissage où l'on s'attarde davantage aux habiletés des étudiants et à la mesure de leur rendement scolaire. Vingt-quatre pour cent

des projets étudient les modèles et pratiques pédagogiques des enseignants, alors que le reste (13%) examine de plus près tout ce qui regarde le matériel et les moyens d'enseignement. Les autres objets étudiés sont, par ordre d'importance:

- les caractéristiques et les aspirations des agents de l'éducation (10%)
- l'organisation scolaire (8%)
- le cheminement scolaire des étudiants (5%)
- la mobilité des agents de l'éducation (3.5%)
- l'administration (3.5%)
- le contenu des programmes (3%)

- les agents de l'éducation les plus étudiés sont:

  - les clientèles scolaires (46% des projets)
  - le personnel enseignant (37%)

  Si l'on tient compte du fait que quelques recherches concernent ces deux catégories d'agents à la fois, c'est 87% des projets qui touchent soit les clientèles soit le personnel enseignant.

- Bien que tous les niveaux scolaires soient représentés dans les projets de recherche, ce sont les niveaux primaire et secondaire qui profitent le plus des travaux de recherche avec 52% de l'ensemble. On remarque une assez bonne augmentation du nombre de projets relatifs au collégial, alors que l'éducation des adultes voit le nombre de projets passer de 41 à 29.

- Chaque projet subventionné (on en compte 272) reçoit en moyenne 20 978 $ comparativement à 20 850 $ pour l'an dernier. Si l'on tient compte de l'inflation, chaque projet aurait dû recevoir en moyenne 23 456 $ pour demeurer sur la même base que l'an dernier. Il s'agit donc d'une baisse réelle. En ce qui concerne les lieux de réalisation de la recherche, le tableau suivant indique le nombre de projets réalisés dans les commissions scolaires, les collèges et les universités ainsi que le financement moyen obtenu par projet.

	N	$	Total
Universités	171	20 030	3 425 130
Commissions scolaires	57	17 337	988 209
Cégeps	48	25 166	1 207 968
			5 621 307

- En dernier lieu, nous pouvons observer qu'il se fait légèrement plus de recherche de type développement expérimental, que le ministère privilégie encore davantage cette année l'option de la réalisation à l'extérieur du ministère et que 75% des projets se réalisent dans le délai d'un an.

Liste des tableaux

		Page
1.	Les unités administratives du MEQ et les conseils responsables du financement	6
2.	Les objets de la recherche et les unités administratives responsables de la réalisation des projets	14
3.	Les catégories d'agent de l'éducation étudiées et l'origine des projets	17
4.	Le niveau scolaire étudié par les projets et les objets traités	19
5.	Le niveau scolaire étudié et les unités administratives responsables du financement	21
6.	Montants des subventions accordées par les unités administratives du ministère	23
7.	Institutions scolaires responsables de la réalisation des projets	25
8.	Année de début et de fin de projet	32
9.	Les modalités de réalisation du projet selon l'unité administrative responsable du financement	Annexe 1

Page

10. Les types de recherche selon l'unité administrative responsable du financement — Annexe 1

11. Les modalités de réalisation du projet selon le niveau scolaire — Annexe 1

12. Les types de recherches selon le niveau scolaire — Annexe 1

Liste des figures

1. Nombre de projets — 4

2. Les objets de la recherche — 10

3. Les agents de l'éducation — 15

4. Les types de recherches — 27

5. Les modalités de réalisation — 30

ANNEXE 1

Quelques tableaux complémentaires

Tableau 9

LES MODALITES DE REALISATION DU PROJET SELON L'UNITE ADMINISTRATIVE RESPONSABLE DU FINANCEMENT

Modalité de réalisation	Unité administrative	Préscolaire et primaire				Post-secondaire						Planification			Inter-réseaux			Total	
		SREP	DMD	DGA	DGA	SRD	SP	FCAC	- PPMF	- PPMEP	DEED	DPP	SR	SDTE	SRD	CSE	CU	N	%
Interne			3		1						23	6	1	5	11			50	14
Subvention		45				6	39	81	61	29					13			274	80
Contrat				1								1	2	2				6	2
Mixte												3	2	5		2	1	13	4
Total	N	45	3	1	1	6	39	81	61	29	23	10	5	12	24	2	1	343	
	%	13	1	.3	.3	2	11	23	18	8	7	3	2	3	7	1	.3		100

Tableau 10

LES TYPES DE RECHERCHES SELON L'UNITE ADMINISTRATIVE RESPONSABLE DU FINANCEMENT

Types de recherches	Unité administrative	Préscolaire et primaire				Post-secondaire						Planification			Inter-réseaux			Total	
		SREP	DMD	DGA	DGA	SRD	SP	FCAC	- PPMF	- PPMEP	DEDD	DPP	SR	SDTE	SRD	CSE	CU	N	%
Recherche au sens strict		11	2				2	81			4		3	1		2		106	30.9
Etudes et analyses		19		1	1	5	17				19	10	2	7	20		1	102	29.7
Développement expérim		15	1			1	20		61	29				4	4			135	39.4
Total	N	45	3	1	1	6	39	81	61	29	23	10	5	12	24	2	1	343	
	%	13	1	.3	.3	2	11	23	18	8	7	3	2	3	7	1	.3		100

Tableau 11

LES MODALITES DE REALISATION DU PROJET SELON LE NIVEAU SCOLAIRE

Modalité de réalisation \ Niveau scolaire		Préscolaire	Préscolaire et primaire	Primaire	Primaire et secondaire	Secondaire	Secondaire et collégial	Collégial	Collégial et universitaire	Universitaire	Plus de 2 niveaux	Adulte	Non-identifiable	Total N	Total %
Interne					11	1	3	6	1	2	6	14	6	50	14
Subvention		7	8	58	18	67	4	43	2	7	15	13	32	274	80
Contrat				1		2	1					1	1	6	2
Mixte				1	3	1	2		1	2	1	1	1	13	4
Total	N	7	8	60	32	71	10	49	4	11	22	29	40	343	
	%	2	2	18	9	21	3	14	1	3	6	9	12		100

Tableau 12

LES TYPES DE RECHERCHES SELON LE NIVEAU SCOLAIRE

Types de recherches \ Niveau scolaire		Préscolaire	Préscolaire et primaire	Primaire	Primaire et secondaire	Secondaire	Secondaire et collégial	Collégial	Collégial et universitaire	Universitaire	Plus de 2 niveaux	Adulte	Non-identifiable	Total N	Total %
Recherche au sens strict		4	3	14	9	22	3	2	3	5	14	1	26	106	31
Etudes et analyses			2	5	16	6	6	26	1	4	6	23	7	102	30
Développement expérimental		3	3	41	7	43	1	21		2	2	5	7	135	39
Total	N	7	8	60	32	71	10	49	4	11	22	29	40	343	
	%	2	2	18	9	21	3	14	1	3	6	9	12		100

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Service de la recherche

La recherche en éducation
Cadre de référence

Table des matières

1. OBJECTIF DU DOCUMENT 1

2. NOTIONS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT 1

   2.1 **Les activités incluses dans la recherche-développement ou zone A** 2

   a) La recherche au sens strict 2

   b) La recherche au sens large: études et analyses 3

   c) Le développement expérimental 3

   2.2 **Les activités exclues de la recherche-développement ou zone B du tableau 1** 4

   a) Les activités connexes à la recherche 5

   b) Les activités d'implantation 5

3. CONCLUSION 5

Inventaire annuel des activités de recherche en éducation

1. OBJECTIF DU DOCUMENT

Le présent document apporte des précisions sur le formulaire utilisé en vue de constituer le répertoire annuel des projets de recherche en éducation. Il vise, également, à développer un langage commun en matière d'activités de recherche.

Les projets de recherche à retenir, pour les fins de l'inventaire, sont les suivants:

— les projets *subventionnés* dans les réseaux et les universités;

— les projets *réalisés par contrat* avec des firmes ou organismes extérieurs;

— les projets *réalisés au sein du ministère de l'Éducation* par le personnel de ce ministère.

En retenant ces trois catégories de projets, l'intention première est de rendre compte de l'ensemble des efforts consentis par notre ministère en vue de soutenir la recherche en éducation.

2. NOTIONS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Dans ce paragraphe, nous présentons un cadre de référence permettant de situer et de définir les activités de recherche-développement devant être retenues dans l'inventaire. Pour ce faire, nous avons utilisé le *Manuel de Frascati** tout en prenant la liberté d'adapter son contenu au domaine de l'éducation.

L'explicitation des notions et des définitions acceptables, tant par les chercheurs que par les gestionnaires de recherche, a pour but de rendre plus facile la distinction entre les activités de R/D et celles qui n'en sont pas. Nous entendons ainsi faciliter la sélection de celles qui doivent être retenues par les responsables des unités administratives pour les fins de l'inventaire. Cependant, malgré les efforts accomplis en vue de délimiter le cadre de référence, il est indéniable que, dans de nombreux cas, seul le jugement des responsables permette de retenir ou d'écarter de l'inventaire certaines activités.

La littérature portant sur la politique ou sur la gestion de la recherche nous met constamment en présence de deux ensembles d'activités. Le premier, qui nous préoccupe concerne les activités situées dans un continuum allant de la recherche au développement expérimental.

Le second ensemble regroupe les activités exclues de la R/D et les situe autour des deux pôles suivants: activités connexes à la recherche et activités d'implantation.

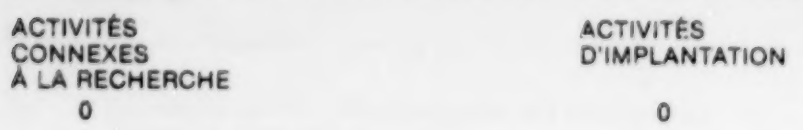

La mise en relation de ces deux ensembles permet de définir les bornes du schéma ci-dessous et de circonscrire plus facilement la zone propre à la R/D. De plus, un tel schéma permet d'identifier l'ensemble des rapports de continuité et de discontinuité qui existent entre les pôles recherche, développement expérimental, activités connexes à la R/D et activités d'implantation. À l'aide du tableau 1, nous pouvons déjà délimiter la zone A dans laquelle doivent se situer les activités qui seront retenues pour fins d'inventaire.

---

* Manuel de Frascati, OCDE, Paris 1976.

Tableau 1: Cadre de référence

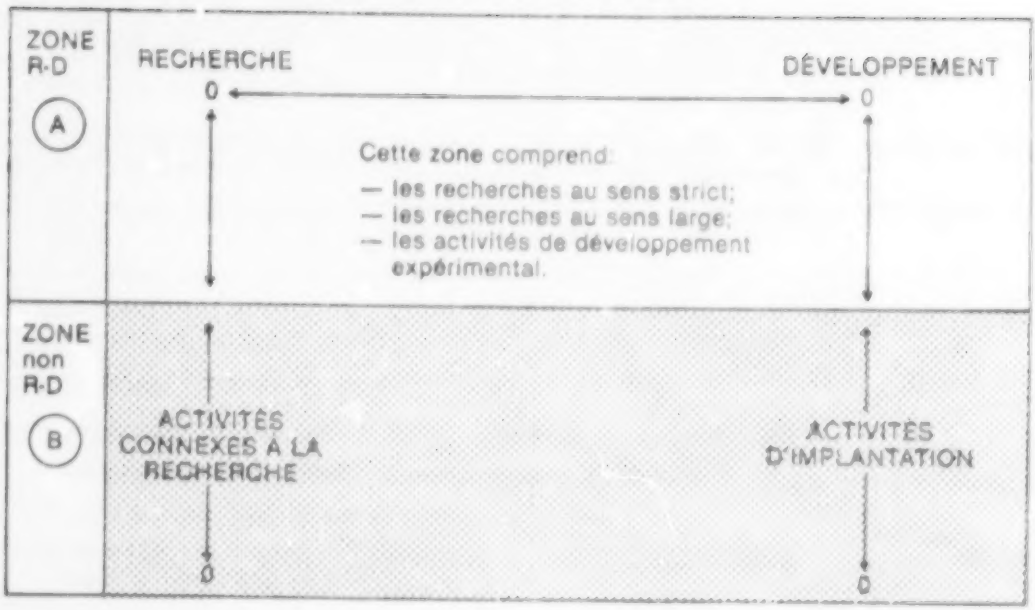

2.1 Les activités incluses dans la recherche-développement ou zone A

La recherche et le développement expérimental s'appuient tous deux sur un processus systématique et rigoureux. Alors que la recherche a pour objet la production de *nouvelles connaissances*, le développement expérimental vise à créer et à évaluer de *nouvelles techniques, de nouveaux modèles opérationnels* et vise, accessoirement, à étendre les connaissances.

La zone A comprend trois notions importantes à retenir pour l'inventaire.

a) La recherche au sens strict

La recherche au sens strict se définit comme

— un processus de création de nouvelles connaissances,

— entrepris de façon systématique et rigoureuse,

— en référence à un cadre théorique et méthodologique propre à une ou à plusieurs disciplines

Ex.: — Recherche sur les caractéristiques des enseignants.
Répertoire 1980-1981, page 337.

— Recherche sur le contrôle moteur du langage.
Répertoire 1980-1981, page 162.

b) **La recherche au sens large: études et analyses**

Toutefois bon nombre de travaux ayant pour objectif d'établir de nouvelles connaissances ne se situent pas dans un cadre disciplinaire et méthodologique aussi rigide, même si leur démarche procède de façon systématique et rigoureuse; c'est ce que nous appelons la recherche au sens large ou « études et analyses ».

Ces projets recouvrent une gamme assez large de travaux; ceux-ci vont toutefois au-delà de la simple collecte d'informations. Cet ensemble d'activités regroupe:

— des travaux d'analyse de statistiques ou de phénomènes nouveaux pour tenter de dégager la structure interne de leurs éléments;

— des travaux de synthèse pour obtenir une vision globale d'une réalité plus vaste;

— des travaux de réflexion exploratoire pour découvrir de nouvelles hypothèses, de nouvelles pistes d'explication, de nouvelles visions de la réalité.

La recherche au sens large (« études et analyses ») se définit comme:

— un processus de création de nouvelles connaissances

— entrepris de façon systématiques et rigoureuse

— mais dans un contexte disciplinaire et méthodologique moins rigide que celui de la recherche au sens strict.

Ex.: — Prévision du personnel enseignant par niveau d'enseignement, et des besoins en nouveaux enseignants 1981-82 à 1986-87.
Répertoire 1980-1981, page 308.

— Les cheminements scolaires au Québec: l'accessibilité des jeunes au système d'éducation actuel.
Répertoire 1980-1981, page 326.

c) **Le développement expérimental**

Entre le moment de la recherche et celui de l'implantation d'un nouveau système, de nouvelles pratiques pédagogiques, de nouveaux tests, etc., il y a une phase intermédiaire au cours de laquelle les connaissances acquises par la recherche et/ou la pratique doivent être traduites en modèles d'application possibles ou en instruments qui doivent généralement être évalués avant d'être implantés de façon généralisée. Cette phase intermédiaire que l'on appelle le développement expérimental exige donc une action de conception pratique et une action de contrôle, de vérification, de validation ou de simulation pour déterminer si le modèle expérimental, le « prototype » ou « l'expérience pilote » répondent aux objectifs et méritent d'être généralisés.

« Dans les sciences sociales et humaines, le développement expérimental peut être défini comme le procédé permettant de convertir les connaissances acquises au cours de la recherche en programmes opérationnels, y compris les projets de démonstration effectués pour les essais et l'évaluation de ces programmes »[1]

Ex.: — Intégration de l'ordinateur aux pratiques éducatives.
Répertoire 1980-1981, page 83.

— Dossier satellite: expérimentation d'une télévision éducative dans le Grand Nord au Québec.
Répertoire 1980-1981, page 373.

(1) Manuel de Frascati, OCDE, Paris 1976, page 20

2.2 Les activités exclues de la recherche-développement ou zone B du tableau 1.

Les activités de la zone B, c'est-à-dire les activités connexes à la recherche et les activités d'implantation, ne sont pas des activités de recherche-développement et, en tant que telles, ne doivent pas faire partie de l'inventaire. Pourtant, plusieurs de ces activités sont proches des activités de recherche-développement et peuvent leur ressembler; ainsi certaines activités font parfois partie du processus de recherche, telle la collecte de données, ou découlent étroitement des résultats de la recherche, telles les activités d'implantation.

Les tableaux 2 et 3 ci-après mettent en parallèle des activités de R-D et des activités de non R-D de façon à pouvoir dégager certains critères de différenciation entre elles.

Tableau 2. Exemples d'activités de:

ZONE B — Non R-D	ZONE A — R-D
• Une analyse de routine.	• Une analyse sur les modalités de financement de l'éducation.
• La collecte institutionnalisée de statistiques — des clientèles — des personnels.	• L'analyse de ces statistiques pour en dégager des hypothèses explicatives ou interprétatives.
• L'application d'un test.	• La conception et la validation d'un nouveau test.
• Une consultation publique sur un document, un énoncé de politique.	• L'analyse du contenu de cette consultation selon un schéma préétabli.
• L'élaboration de programmes d'enseignement.	• La conception d'une méthode-cadre.

La comparaison de ces deux types d'activités nous permet de dégager des critères de discrimination. Ainsi, si nous considérons les quelques exemples du tableau 2, nous pouvons y relever certains traits caractéristiques susceptibles de servir de critères de classification.

Tableau 3. Critères de discrimination des activités de:

Non R/D	R/D
• Production des données brutes.	• Transformation, utilisation et analyse de ces données.
• Caractère répétitif et modalité mécanique de l'activité.	• Caractère unique de l'activité qui a un aspect inédit et nouveau.
• Caractère exclusivement informatif.	• Caractère explicatif, démonstratif, prédictif.
• Perception très subjective d'une réalité.	• Perception la plus objective possible d'une réalité.

a) **Les activités connexes à la recherche.**

En règle générale, les activités dites connexes portent sur la collecte, la gestion et la diffusion de données brutes. Quoique parfois apparentées à des étapes du processus de recherche, *les activités connexes ne peuvent être assimilées à des activités de recherche que si elles s'inscrivent effectivement dans un projet de R/D particulier.*

Les activités connexes incluent entre autres:

- *Les activités d'inventaire, de diffusion, d'évaluation, d'information scientifique et technique.* (L'inventaire des activités de recherche exécutées par le MEQ n'est pas une activité de recherche);
- *La collecte de données brutes* (statistiques commerciales, financières, économiques, démographiques);
- *Les travaux de normalisation et de contrôle* de la pratique éducative. (La préparation d'examens; l'utilisation de questionnaires dans un but de comparaison à des normes préexistantes);
- *Les études de faisabilité et de pertinence* (en particulier la phase terminale de telles études, soit celle qui vise à déterminer les conditions de satisfaction d'un besoin nouveau ou d'implantation d'une innovation);
- *Les études de nature politique et opérationnelle,* incluant les activités préalables à la préparation des programmes d'activités des unités administratives ainsi que les rapports habituels de commissions, de comités ou de groupes d'étude, sauf s'ils répondent aux critères du tableau 3.

b) **Les activités d'implantation**

Les activités d'implantation réfèrent à la production de services, à leur mise en place, à l'exécution de travaux concernant leur «faisabilité», leur marketing et leur contrôle.

Ex: L'introduction généralisée d'un nouveau programme d'enseignement est une activité d'implantation.

3. CONCLUSION

On ne doit inscrire, dans le répertoire, que les activités de recherche et développement telles que décrites à la section 2.1 où sont définies les trois catégories importantes:

a) la recherche au sens strict;

b) la recherche au sens large ou «études et analyses»;

c) le développement expérimental.

La section 2.2 sur les activités exclues de la recherche-développement n'est utile que pour aider à préciser, par la négative, les projets de recherche-développement à retenir tels que décrits à la section 2.1.

Annexe 3: le formulaire

INVENTAIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE 1980-1981

NO 80110

1 **TITRE**: Les écoles parallèles: les relations entre l'école et diverses sources extra-scolaires d'apprentissage

2 **MODALITÉ DE RÉALISATION**:
INTERNE ☐ SUBVENTION ☐ CONTRAT ☐ MIXTE ☒

3 **DIFFUSION**:
LARGE ☒ INTERNE ☐ CONFIDENTIELLE ☐

4 **TYPE DE RECHERCHE**:
RECHERCHE AU SENS STRICT ☐ ÉTUDE ET ANALYSE ☒ DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL ☐

5 **DURÉE**: DÉBUT Mois janvier Année 1981 FIN Mois septembre Année 1982

6 **UNITÉ ADMINISTRATIVE DU MEQ RESPONSABLE DU FINANCEMENT**: Service de la recherche

7 **MONTANT DE LA SUBVENTION OU DU CONTRAT**: 85 000 $

8 **ORGANISME(S) RESPONSABLE(S) DE LA RÉALISATION**:
(à déterminer)

9 **CHERCHEUR PRINCIPAL**: TREMBLAY, Henri

10 **PROBLÉMATIQUE**:

Les éducateurs s'inquiètent souvent des effets de la télévision sur le développement des enfants et des adolescents, au plan du langage, des valeurs, des connaissances, etc. On s'interroge en même temps sur le degré d'efficacité des moyens de communication modernes dans les domaines où l'école exerce déjà une action: les sciences, l'histoire, etc.

Mais il existe d'autres formes d'école parallèle moins spectaculaires que la télévision ou le cinéma, mais qui ont peut-être une influence considérable: les jeux éducatifs, les bandes dessinées, le scoutisme, les clubs de loisir scientifique, etc.

11 **OBJECTIFS**:

i) déterminer la nature et l'ampleur des écoles parallèles autres que la famille et les groupes de pairs;

ii) mesurer l'efficacité de ces écoles parallèles sur le plan de la transmission des connaissances et sur celui des autres objectifs que poursuit l'école;

iii) aider l'école à situer son action par rapport à ces écoles parallèles.

12 **MÉTHODOLOGIE**:

Diversité de méthodes:

- établissement d'un budget-temps à l'aide d'un schème-questionnaire administré à un large échantillon;
- nombre limité d'entrevues en profondeur;
- sondages ou études de cas menées auprès de sous-groupes;
- expérimentation.